



Chute de 16% des sociétés RGE en 1 an : un frein majeur à la rénovation énergétique tant que le gouvernement ne traitera pas ce premier goulot d'étranglement

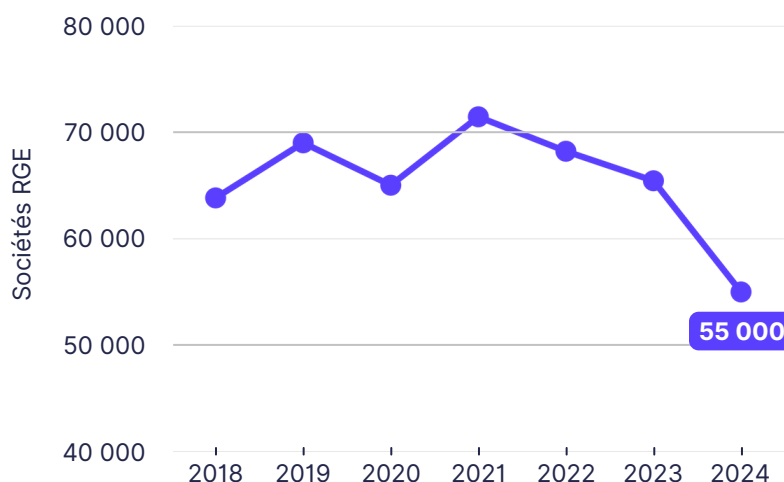
Paris le 19 mars 2024 – Quelques jours après les annonces du gouvernement visant notamment à simplifier l'obtention du label RGE (Reconnu Garant de l'Environnement), et un an après le lancement de son Indice de Tension Artisanale (ITA), Heero, acteur du financement de la rénovation énergétique, publie une étude réalisée par EP, révélant une nouvelle baisse très significative du nombre d'artisans en seulement 1 an. En effet, sur cette dernière année, l'ADEME a enregistré une baisse de 16 % en moyenne du nombre d'artisans RGE en France, avec de forts écarts selon les métiers, mais aussi selon les départements. Or, sans accès aux artisans RGE, les Français ne peuvent bénéficier des aides à la rénovation ! N'est-il pas temps de se préoccuper plus sérieusement de ce premier goulot d'étranglement ?

Une baisse de 16 % du nombre d'artisans RGE sur un an, et de 23 % sur 3 ans

L'obtention des aides comme MaPrimeRénov' et la prime CEE est conditionnée à la réalisation des travaux par un artisan, ayant obtenu la qualification Reconnu Garant de l'Environnement (RGE).

En 2024, une étude de Heero, basée sur les données de l'ADEME, révèle que seulement 55 000 sociétés effectuant des travaux de rénovation énergétique - hors auditeurs énergéticiens et cabinets d'architecture - possèdent au moins un certificat RGE valide. Ce chiffre est en baisse de 16 % sur un an (65 500 entreprises en 2023) et de 23 % par rapport à 2021, qui comptait 71 477 sociétés labellisées. Et l'érosion pourrait se poursuivre, car selon l'ADEME près de 17 500 entreprises verront leur qualification expirer d'ici la fin de l'année 2024.

Évolution des sociétés certifiées RGE



Étude réalisée par EP pour le compte de Heero • mars 2024

Données brutes ADEME. Ces données représentent les sociétés certifiées RGE, excluant les diagnostiqueurs et les cabinets d'architecture.

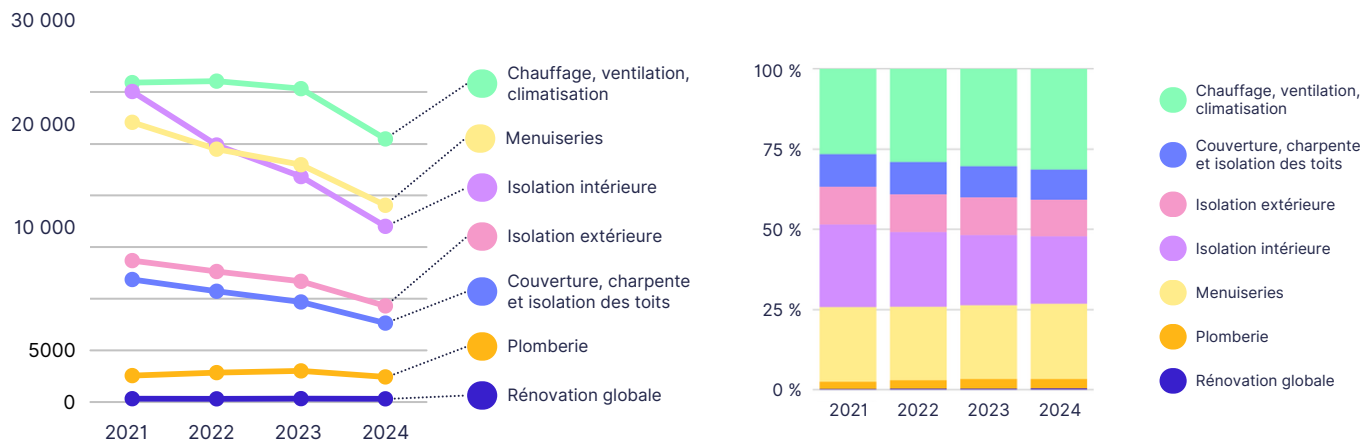
« Il y a un an, nous avons développé un indicateur de tension artisanale (ITA) pointant le manque d'artisans RGE en France comme un frein majeur à l'accès aux aides. Nous constatons, avec cette nouvelle étude, que le nombre d'artisans RGE est toujours insuffisant et a même baissé en 2024 ! Pour rappel, le ministre de l'Économie, Bruno Le Maire, évoquait fin 2022 qu'il fallait multiplier par quatre le nombre d'entreprises qualifiées RGE pour passer de 60 000 à 250 000 d'ici 2028. À moins de 55 000 entreprises RGE réalisant des travaux début 2024, on est très loin du compte ! » explique **Romain Villain, directeur général de Heero**.

Des baisses différenciées selon les métiers...

Afin d'étudier les évolutions du nombre de sociétés RGE par métier, Heero a classé les certificats RGE en grandes catégories de métiers. Le constat est sans appel : **la baisse du nombre d'artisans RGE concerne tous les métiers**.

Le secteur du chauffage, de la ventilation et de la climatisation a enregistré une baisse de 16 % de son nombre d'entreprises RGE entre 2023 et 2024. Cela signifie que, pour ces métiers, par rapport à l'année dernière, près d'une entreprise RGE sur six, ne permet plus désormais de bénéficier des aides à la rénovation. En 2023, le nombre de sociétés installant des PAC a également baissé, malgré une politique favorable à leur installation. **Sur 4 ans, les sociétés d'isolation intérieure et d'installations de menuiseries ont, elles, perdues respectivement 43,5 % et 29,7 % d'artisans, notamment depuis la fin du dispositif de l'isolation des combles à 1 € en 2018.**

Évolution des sociétés RGE selon leur métier



Étude réalisée par EP pour le compte de Heero • mars 2024

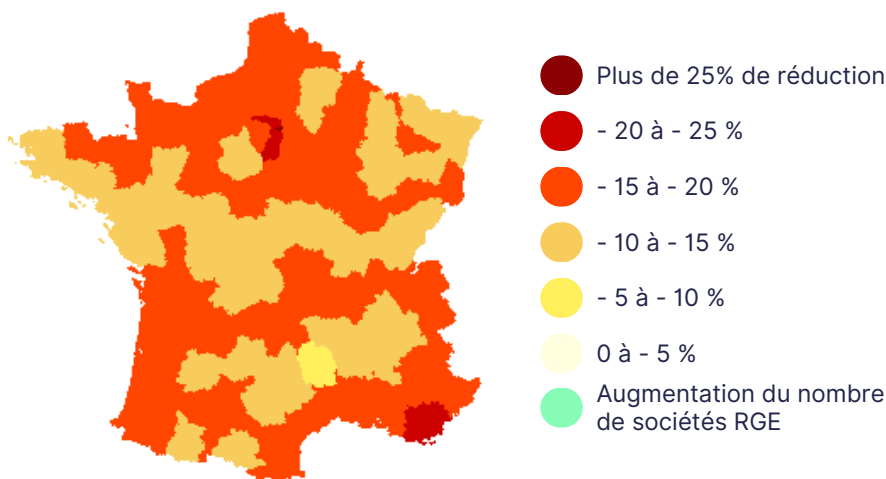
Données brutes ADEME. Ces données représentent les sociétés certifiées RGE, excluant les diagnostiqueurs et les cabinets d'architecture.

« Malgré des ambitions de rénovations de plus en plus fortes chaque année, notamment en matière de rénovation d'ampleur, l'érosion du nombre de sociétés RGE s'accroît dans tous les métiers. Résultat, la tension artisanale ne fait que se renforcer, car même si le nombre de logements à rénover en France diminue grâce à la dynamique de rénovation, cette baisse n'est pas assez substantielle pour alléger la pression qui pèse sur ces entreprises » complète Romain Villain.

Des baisses extrêmement différenciées selon les départements

Aucun département n'a vu son nombre de sociétés certifiées RGE augmenter entre 2023 et 2024. Heero note que la majorité des départements présente une baisse d'au moins 10 % du nombre de sociétés RGE, alors même que la plupart d'entre eux étaient d'ores et déjà en situation de tension artisanale (indice de tension artisanale (ITA) de Paris : 77/100 en 2023, ITA du Var : 75/100, respectivement les 2e et 3e départements les plus tendus)... Alors qu'avec 70 000 rénovations d'ampleur en 2023 pour 7 millions de passoires, seul 1 % ont connu une rénovation massive.

Évolution des sociétés RGE entre 2023 et 2024



Étude réalisée par EP pour le compte de Heero • mars 2024

Données brutes ADEME. Ces données représentent les sociétés certifiées RGE, excluant les diagnostiqueurs et les cabinets d'architecture.

Si la baisse est globale et en moyenne de 16 % sur un an, l'érosion touche particulièrement l'Île-de-France. Elle atteint 25 % en Seine-Saint-Denis, 24 % dans les Hauts-de-Seine et 23 % à Paris. Sur les 10 départements les plus impactés par la baisse du nombre d'entreprises RGE, 8 sont en Île-de-France !

Les 10 départements dans lesquels le nombre de sociétés RGE a le plus baissé

| Département | RGE 2023 | RGE 2024 | Évolution % |
|------------------------|----------|----------|-------------|
| 93 - Seine-Saint-Denis | 758 | 565 | - 25,5 |
| 92 - Hauts-de-Seine | 528 | 398 | - 24,6 |
| 97 - DOM | 221 | 168 | - 24,0 |
| 75 - Paris | 577 | 440 | - 23,7 |
| 94 - Val-de-Marne | 808 | 628 | - 22,3 |
| 95 - Val-d'Oise | 672 | 529 | - 21,3 |
| 91 - Essonne | 1002 | 795 | - 20,7 |
| 83 - Var | 704 | 559 | - 20,6 |
| 78 - Yvelines | 800 | 644 | - 19,5 |
| 77 - Seine-et-Marne | 1102 | 891 | - 19,1 |



On peut penser que **la baisse du nombre d'artisans RGE en Île-de-France et notamment en Seine-Saint-Denis, Hauts-de-Seine et Paris, est liée à l'organisation des Jeux olympiques**, car les nombreux chantiers en cours ont rempli les carnets de commandes des artisans du BTP, rendant inutiles de facto à moyen terme la nécessité d'être labellisé RGE.

Bilan de l'étude et perspectives

En 2024, Heero constate ainsi une chute significative du nombre de sociétés RGE, malgré des besoins en rénovation et des ambitions nationales qui ne font qu'augmenter. Cette diminution d'entreprises qualifiées intensifie la tension artisanale, déjà palpable début 2023. Alors que cette tendance se manifeste depuis quelques années dans certains corps de métiers tels que l'isolation extérieure et les menuiseries, en raison de l'arrêt des aides bonifiées notamment, on observe une forte baisse dans le secteur du chauffage entre 2023 et 2024. La politique gouvernementale ne porte pas seule la responsabilité de cette situation, car même des projets récemment encouragés par le gouvernement, comme l'installation de pompes à chaleur par exemple, connaissent une diminution du nombre d'entreprises RGE dans leur domaine d'activité.

Or, dès lors que le recours à un artisan RGE est indispensable pour bénéficier des aides à la rénovation énergétique (MaPrimeRénov', CEE), on constate de facto que tous les Français ne peuvent y accéder et que logiquement le nombre de rénovations et les aides ne peuvent augmenter. *« Alors que les ambitions gouvernementales en matière de rénovation énergétique n'ont jamais été aussi fortes avec 140 000 rénovations d'ampleur prévues en 2024, soit deux fois plus qu'en 2023, le nombre limité d'entreprises qualifiées est un frein majeur à leur réalisation ! Au-delà de la complexité de la réforme et du manque criant de MonAccompagnateurRénov', le manque d'artisans RGE ne serait-il pas d'ailleurs une explication au fait que l'enveloppe de 2,4 milliards d'euros prévue pour 2023 pour financer MaPrimeRénov' n'ait pas été intégralement distribuée, avec au minimum 300 millions d'euros tout de même non alloués ? »* s'interroge Romain Villain.

Certes, le gouvernement semble prendre conscience de cette problématique et vient d'annoncer la simplification de l'accès des entreprises à ce label : *« Le principe de 'validation des acquis par l'expérience' pour les entreprises de moins de 10 salariés est très intéressant, car il permet de redonner une dynamique auprès des « petites » structures qui étaient nombreuses à se désengager du dispositif. Ces entreprises non-RGE peuvent dès maintenant engager des chantiers, mais il est très important que les contrôles permettant d'obtenir le label soient rapidement au rendez-vous pour ne pas faire de fausses promesses aux propriétaires comptant sur ces aides pour financer leurs travaux »* conclut Romain Villain.

Cependant, l'on peut s'interroger sur la pertinence et l'efficacité des multiples réformes engagées depuis plusieurs années pour amplifier la dynamique de rénovation énergétique des logements, sans traiter le premier goulot d'étranglement qui est le manque d'artisans RGE. De nombreux travaux ne sont pas engagés ni d'aides distribuées à cause de la tension artisanale dans la plupart des régions. Et la situation ne cesse de se dégrader, à rebours des annonces gouvernementales et du besoin d'accélération pour répondre aux enjeux climatiques à l'échelle nationale. Le Secrétariat Général à la Planification Écologique (SGPE) vient de publier la trajectoire du nombre d'entreprises RGE. L'objectif est d'accroître leur nombre de 30 % rien qu'en 2024 et d'atteindre 113 000 entreprises qualifiées en 2026, soit une hausse de plus de 50 % d'ici 2 ans, mais la question restant en suspens est comment ?





À propos de Heero

Heero, créée et impulsée par le startup studio nantais EP, est un acteur innovant du financement de la rénovation énergétique. Il met à disposition des propriétaires un parcours client qui leur permet d'estimer le montant de leurs travaux et les aides auxquelles ils sont éligibles (CEE, MaPrimeRénov'), aides pour lesquelles Heero réalise les démarches administratives pour faciliter leur obtention. Heero propose également des solutions de financement complémentaires pour le reste à charge des travaux. Simplification, accompagnement et transparence sont les clés pour inciter les Français à rénover et, ainsi, accélérer la transition énergétique. Heero s'appuie sur le savoir-faire tech du startup studio EP, qui met à contribution ses équipes tech et data pour simplifier le parcours client, donner accès et rendre intelligibles les data des territoires.

Heero est également membre de la [French PropTech](#) et est identifiée parmi les FinTech Durables 2023 par France FinTech et l'Institut du Financement Durable. Heero fait également partie des startups à impact 2023 (France Digitale et la Bpi).

Contact presse

Sandrine Allonier
Comniprésence
Conseil et stratégie RP
s.allonier@comnipresence.com
0661755778

